



Info

Le fil de l'actualité



SOMMAIRE

Fête des conscrits

Honneur aux classes en 6 !

Frelon asiatique

Campagne de piégeage

Élections municipales

Les 15 et 22 mars 2026

Agenda

Mars-avril 2026

Mairie de Limas



Rue Pierre Ponot. 69400 Limas



04 74 02 27 90



contact@limas.fr



www.limas.fr



VilledeLimas

Directeur de la publication :
Le Maire de Limas

Rédaction, conception, diffusion, crédits photos :
Mairie de Limas, photos sous licence Canva Pro

Diffusion gratuite

Impression : imprimerie Augagneur Villefranche
Papier 100% recyclé, fabrication française
Encres primaires végétales formulées sans huile minérale



© DR

2016

Fête des conscrits : honneur aux classes en 6 !

Retraite aux flambeaux, vague, soirée, repas... découvrez le programme des moments forts de la fête des conscrits de la classe en 6, **du 10 au 12 avril 2026**. Retrouvez plus de détails sur www.limas.fr

PROGRAMME

Dimanche 5 avril 2026

Matin (horaire à définir) : messe des conscrits à l'église de Limas.

Vendredi 10 avril 2026

20h30 : retraite aux flambeaux sur le thème du Carnaval de Dunkerque.

Départ du rond-point à l'intersection du chemin du Loup, de la rue du Bayard et de l'avenue de la Libération. Vin d'honneur offert par les classes en 6 devant la mairie, à l'issue du défilé.

Samedi 11 avril 2026

9h-10h : remise des gibus et cocardes à la salle des fêtes, puis photos.

14h30-17h : boum des 10 ans avec tous les conscrits.

21h : bal des conscrits (sur invitation) au gymnase Hubert Boulaud.

Dimanche 12 avril 2026

10h30 : rassemblement devant la médiathèque.

11h30 : départ de la vague (même lieu que pour la retraite aux flambeaux).

12h30 : vin d'honneur offert par la municipalité, parvis de la Volière.

14h30 : banquet des conscrits au gymnase Hubert Boulaud.



Frelon asiatique : campagne de piégeage !



Forts du succès de la campagne de piégeage du printemps 2025, nous poursuivons les opérations de capture des reines fondatrices et la destruction des nids, en coordination avec le Groupement de Défense Sanitaire du Rhône et des apiculteurs locaux. Dans le cadre d'une démarche structurée, avec l'aide de Limassiens volontaires, **nous déployons des pièges à proximité des lieux où se trouvaient des nids.** Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus notre action sera efficace pour protéger la biodiversité et réduire les risques pour tous.

Si vous êtes volontaire pour participer, nous vous invitons à nous adresser vos coordonnées par email : frelonasiatique@limas.fr
Plus d'informations sur www.limas.fr ou en scannant ce QR code



Élections municipales : les 15 et 22 mars 2026



Les 4 bureaux de vote de Limas seront ouverts de 8h à 18h.

Si vous ne pouvez pas vous présenter physiquement au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une autre personne (mandataire), afin qu'elle vote à votre place. Vous pouvez désigner un mandataire qui ne réside pas dans la même commune que vous. En revanche, ce mandataire devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Trois solutions s'offrent à vous pour établir une procuration :

- **La procuration papier en remplissant un CERFA.** Il faudra ensuite vous rendre dans un commissariat de police, à la gendarmerie ou un tribunal judiciaire, muni de votre pièce d'identité.
- **La procuration dématérialisée grâce à l'identité numérique :** si vous êtes détenteur d'une identité numérique certifiée "France Identité", vous pouvez réaliser votre procuration de manière totalement dématérialisée. Vous devez, dans ce cas, disposer de la nouvelle carte d'identité (au format carte bancaire).
- **La procuration en ligne :** si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée par "France Identité", vous pouvez néanmoins déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée sur www.maprocuration.gouv.fr. En revanche, il faudra ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant dans un commissariat de police ou à la gendarmerie, muni de votre référence d'enregistrement "Maprocuration" et d'une pièce d'identité.

Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

La procédure se déroule en deux étapes :

1. Demande de certification dans l'application "France Identité"
2. Finalisation de la certification lors d'un passage en mairie habilitée (**la mairie de Limas ne l'est pas**).

Une fois le passage en mairie effectué, l'identité numérique est certifiée sous 48h. Dès que son identité numérique est certifiée, l'utilisateur peut réaliser sa demande de procuration de vote sur le site www.maprocuration.gouv.fr



Agenda | Mars-avril 2026

MARS

- 7 Sam'di d'écouter des histoires
11h | Médiathèque
- 7 Loto par le Sou des Écoles
À partir de 18h | Salle des fêtes
- 8 Après-midi jeux par la classe en 9
14h-18h30 | Salle des fêtes
- 15 Élections municipales - 1^{er} tour
- 19 Heure musicale du Conservatoire
19h | Médiathèque
- 22 Élections municipales - 2^{ème} tour
- 22 Chasse aux oeufs par le Sou des Écoles
Matinée | Théâtre de Verdure - parc Guillermet

AVRIL

- 4 Sam'di d'écouter des histoires
11h | Médiathèque
- Du 10 Au 12 Conscription de Limas - Classes en 6
Retraite aux flambeaux, soirée, vague...
- 16 À vous de jouer !
15h-18h | Médiathèque
- 18 Vente de robiquettes par la classe en 5
Matin | Place de Mieming
- 26 Cross et jeux en extérieur par le Sou des Écoles
Journée | Parc Guillermet (salle des fêtes, si pluie)
- 28 Cérémonie concours maisons et balcons fleuris
18h30 | Salle des fêtes
- 29 Lecture-spectacle "Devine qui t'écrit ?"
19h | Médiathèque